La Brillanne

Bulletin municipal d'informations

tout sur TOUT

N° 31

Juillet 2021

Édito du Maire

Chères Brillannaises, Chers Brillannais,

Les vacances d'été sont arrivées et la vie à repris son chemin. Les alertes sont réelles et à l'heure actuelle la seule solution est la vaccination couplée avec le strict respect des gestes barrières pour écarter la Covid-19.
Je veux remercier et féliciter, très sincèrement, en votre nom deux personnes :
- M. André Piche, Dédé, ancien maire, pour son 100e, enregistré et dernier don du sang lors de la collecte du jeudi 08/07/2021 ;
- M. Gérard Aubry, directeur de l'école depuis 20 ans, qui après une brillante carrière – commencée à Marseille – a fait valoir ses droits à la retraite.

Je souhaite la bienvenue à Mme Isabelle Croze, nouvelle directrice de l'école. Nous continuons et continuerons à accompagner l'école comme cela a été fait auparavant dans les choix pédagogiques ou pour les travaux.
Quand je couche sur papier ces quelques mots, c'est l'anniversaire du décès de Jean Moulin le 08 juillet 1943. A tout jamais, nous devons le plus grand respect à ce grand résistant.
La vie reprend comme l'atteste la victoire de cheval Iloumax lors du prix de La Brillanne disputé sur l'hippodrome d'Oraison.
La Commune s'est engagée avec la signature SEDEL (Service d'économies durables en Lubéron) dans la réduction des consommations d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.
Les travaux et investissements se poursuivent sur la Commune comme par exemple la sécurisation de la tour du château réalisée par une entreprise spécialisée, l'arrivée du nouveau tracto-pelle neuf qui vient remplacer l'ancien.
Mon nouveau mandat de Conseiller Régional m'oblige et une nouvelle page s'écrit. Je vous remercie pour votre confiance. Je suis membre de trois commissions, avec une vice-présidence, à la clé :

- Lycées et orientation ;
- Sport, préparation des Jeux Olympiques de 2024 ;
- Massif alpin.

La Brillanne est et demeure ma priorité et je sais être bien accompagné. Il faut noter que c'est la première fois que notre Commune est représentée dans l'exécutif régional et les nombreux dossiers qui m'attendent seront, toujours, travaillés pour le bien commun.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.
Votre maire
Conseiller régional
BORGHINI Jean-Charles

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

AU SOMMAIRE

Édito du Maire ..... p 2
Cérémonie du 8 mai..... p 2

ACTUALITÉS COMMUNALES
La vie reprend..... p 3
Les incivilités continuent..... p 3
Tri et élimination des archives communales..p 3
Un obus retrouvé dans un jardin ..... p 3
Histoire d'arbres ..... p 4
Campagne d'essartement en Durance ..... p 4
Information SNCF..... p 4
CCAS : Fête champêtre 17 septembre..... p 4
Atelier équilibre et mémoire ..... p 5
Une retraite bien méritée ..... p 5
Compte-rendu des conseils municipaux ..... p 6
Un projet d'adressage bien utile..... p 6
Travaux et embellissement du village.....
par les services techniques ..... p 7

LES ASSOCIATIONS
Un club de l'amitié bien utile ..... p 8
ABC Citoyenne ..... p 8
Cours d'initiation artistique pour les enfants ... p 8

PARCOURS BRILLANNAIS
Albin et Athys, deux frères champions de .....
cyclisme et meilleurs espoirs mondiaux ..... p 9
Un Brillannais remarquable ..... p 9

VIE ÉCONOMIQUE
La Pergola se diversifie .....p 10
Commerces ambulants .....p 10
Déclarez-vos ruches ! .....p 10

EXPRESSION LIBRE
Liste Ensemble faisons renaître La Brillanne ..p 11
Liste Ensemble .....p 11

INFORMATIONS PRATIQUE
Infos utiles, État civil, Horaires de la Poste, ...
Formation PSC1 Secourisme, Dates à venir, ...
Mots croisés de M. Le Maire .....p 12

Directeur de publication :
M. Jean-Charles Borghini.
La commission communication :
Chrystel, Anifa, David et Marcelle.

Maquette et impression :
Imprimerie de Haute-Provence
La Brillanne

site facebook
mairielabrillanne

Actualités communales

LA VIE REPREND...

Concert DLVA du 8 juillet

Soirée festive du 14 juillet

LES INCIVILITÉS CONTINUENT

Dépôt sauvage vers le pont du pâtre

Sans commentaire...

UN OBUS RETROUVÉ DANS UN JARDIN

Un jardinier brillannais a eu l'immense surprise de découvrir un bel obus dans son potager un beau matin du mois de juin... Les services de gendarmerie et de la préfecture ont été informés et ont effectué un balisage de sécurité pour cet « engin de guerre cylindrique style obus rouillé. »
L'enlèvement de l'objet a été demandé et c'est le service Déminage de Marseille qui est intervenu et a conclu qu'il n'y avait aucun risque pour le voisinage, l'engin étant désamorcé. Plus de peur que de mal pour ce jardinier retraité...

TRI ET ÉLIMINATION DES ARCHIVES COMMUNALES

Pour les documents qui ne présentent plus d'utilité administrative et juridique et n'ont pas vocation à être conservés à des fins historiques, l'élimination s'impose. L'établissement d'un bordereau d'élimination permet au directeur des Archives départementales de vérifier le bien-fondé des éliminations demandées au regard de la réglementation existante. Ce sont 800 kg sortis des archives de la mairie qui seront détruits.

rejoignez-nous sur facebook

Actualités communales

HISTOIRES D'ARBRES

Les fortes pluies du printemps et les coups de vent ont parfois des conséquences importantes pour les arbres qui peuvent parfois devenir dangereux et menacer la vie des automobilistes. Heureusement pas de dégâts mais deux interventions ont eu lieu dernièrement sur la Commune.
Un pin menaçait de tomber sur la route nationale en direction d'Oraison, situé sur une parcelle appartenant au Conseil Départemental ; nous les avons contactés et le service d'astreinte est intervenu une heure après notre appel…. Grand merci aux propriétaires de la parcelle située au-dessus du pin car aucun automobiliste ne pouvait remarquer le danger au-dessus de leur tête…
Peu de temps après, c'est un grand chêne qui est tombé chemin de Pissais et par chance personne ne passait à ce moment-là. Les pompiers sont intervenus avec leurs tronçonneuses et ont ainsi dégagé le chemin, merci à eux et à notre agent Frédéric venu en renfort avec la benne des déchets verts.

CAMPAGNE D'ESSARTEMENT EN DURANCE ENTRE LE 1ER/09/2021 ET LE 31/03/2022

Ces travaux effectués par EDF Hydro répondent à une obligation d'entretien du cours d'eau et participent à la sécurité de l'exploitation hydroélectrique en garantissant un écoulement normal des eaux et le bon fonctionnement hydraulique de la Durance. Ils consistent à arracher la végétation arbustive susceptible d'entraver le bon écoulement de l'eau.

INFORMATION SNCF

Dans le cadre d'un partenariat avec Amazon et la Poste et en vue de la création d'un réseau de consignes automatiques de retrait de colis, un automate Amazon sera prochainement installé au sein de la gare de La Brillanne – Oraison.

CCAS : FÊTE CHAMPÊTRE LE 17 SEPTEMBRE À L'HIPPODROME D'ORAISON

Repas à 14 € ou pique-nique
tiré du sac au choix.

Apéritif, spectacle gratuit et concours de pétanque
Inscriptions en mairie aux heures d'ouverture.

Actualités communales

ATELIERS ÉQUILIBRE ET MÉMOIRE GRATUITS SUR LA COMMUNE

Financement commun du CCAS et de la Mutualité Française

(Réservés aux plus de 60 ans)

Atelier équilibre :
C'est un animateur sportif qualifié et apprécié de tous qui mène cet atelier de 12 séances.
Pour l'inscription à cet atelier un certificat de votre médecin sera nécessaire.
Dates à venir.

Atelier mémoire :
Encadré par une professionnelle chevronnée cet atelier permet aux participants de renforcer les mécanismes de mémorisation dans une ambiance très conviviale.
Dates : tous les mercredis matins de 9h30 à 11h30 du 3 novembre au 22 décembre

INSCRIPTIONS EN MAIRIE

UNE RETRAITE BIEN MERITÉE!

Une page de 20 ans s'est tournée

C'est avec émotion que Gérard AUBRY a prononcé son dernier discours de directeur devant une assemblée venue lui souhaiter une belle retraite.
Depuis 20 ans, il était aux manettes de la direction, il a remercié chaleureusement les nombreuses personnes rencontrées lors de sa carrière : les collègues, les différentes municipalités, les divers partenaires de l'éducation Nationale, les agents administratifs, périscolaires et techniques, sans oublier les parents d'élèves et bien évidemment les quelques 400 élèves du village…
Après son discours, Monsieur BORGHINI lui a remis la médaille de la ville de La Brillanne, frappée à son nom… Très attaché aux valeurs de l'enseignement, Monsieur le Maire est revenu sur l'ensemble de la carrière de Monsieur Gérard AUBRY et a apporté quelques précisions omises, par modestie sûrement…

Un parcours exemplaire dans l'Education Nationale

Après une vingtaine d'années passées à Marseille, Gérard est arrivé sur la Commune en 2001. Apprécié pour ses qualités de directeur, il a été nommé par Monsieur le directeur académique tuteur des tuteurs des directeurs d'école nouvellement recrutés. Il s'agit bien d'une véritable reconnaissance de son engagement professionnel.
Autre titre important dans sa carrière de professeur, Gérard est officier des Palmes Académiques qui est le plus ancien ordre des distinctions civiles.
Au nom de la municipalité, au nom des parents d'élèves, au nom des élèves, des enfants, qui lui ont été confiés nous lui disons : UN GRAND MERCI !

Ce sera Madame CROZE Isabelle, enseignante depuis 3 ans en PS, qui sera désormais la nouvelle directrice. Nous lui souhaitons la bienvenue à ce poste.

Actualités communales

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

- **Convention de gestion avec l'association de la crèche « Sucre d'Orge ».**

Vote à l'unanimité de La Brillanne, places réservées au prorata des paiements.

La Brillanne	36 550 € (58,4 %)
Lurs	5 200 € (8,3 %)
Pierrerue	5 200 € (8,3 %)
Sigonce	15 650 € (25 %)

- **Groupement de commande pour les marchés de travaux de voirie** entre les communes de La Brillanne, Volx, Les Mées, Le Castellet, Puimichel, Entrevennes et Oraison.
- **Convention pour un groupement de commande DLVA, pour du matériel informatique.** L'objectif est de disposer au sein d'un même territoire un service commun au meilleur tarif.
- **Prêt.** Suite à l'ultime convention relative aux terrains de la ZAD des Ferrayes, la commune rachète une grande partie du terrain (27012 m²) contracte un prêt de 768 0030 € auprès de la Caisse d'Epargne. L'objectif est de limiter les constructions en grand nombre. L'EPF (Etablissement Public Foncier), poursuit le partenariat sur la parcelle B0498 d'une superficie de 12 500 m² afin d'engager une opération d'environ 40 logements.
- **FSL** : Fonds de solidarité pour le logement qui permet au Conseil Départemental d'accorder aux personnes les plus défavorisées des aides financières pour l'accès ou le maintien de leur logement. Le Conseil Municipal accorde cette aide pour un montant total de 710,04 €.
- **Adhésion à l'association « Territoire zéro chômeur de longue durée ».** Projet émergent et expérimental sur le département avec 4 communes : La Brillanne, Villeneuve, Volx, et Lurs (soit 9000 habitants).

UN PROJET D'ADRESSAGE BIEN UTILE

Partenariat avec la Poste

Sous la direction de Monsieur BORGHINI Jean-Charles, maire et Madame SANTIAGO Chrystel, 1ere adjointe, l'opération adressage prend forme avec un partenariat avec la Poste qui a procédé au compte rendu de son audit.

Il s'agit de donner des numéros aux logements qui n'en n'ont pas, de nommer un certain nombre de chemins communaux ou de voies afin qu'ils puissent être facilement identifiables.

Faciliter l'accès aux secours

Le premier objectif de ce projet est de faciliter l'intervention des secours, (pompiers, police, SAMU…), des préposés de la Poste ou autres prestataires de livraison. La localisation GPS et le déploiement de la fibre optique profiteront également de ce projet.

Pas tous concernés

La grande majorité des adresses du village sont correctes et ne nécessitent pas de modifications. Heureusement, car il aurait fallu modifier un peu plus de 500 adresses…

Si ce projet vous concerne, la mairie vous contactera par courrier afin de vous expliquer pourquoi et comment votre adresse sera modifiée (rajout de numéro, de nom de rues…). Une fois que vous aurez votre nouvelle adresse vous pourrez faire votre changement auprès des différents prestataires où elle apparaît : factures d'eau, d'électricité, de téléphone … banques, assurances… et autres organismes.

Actualités communales

TRAVAUX ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE PAR LES SERVICES TECHNIQUES

La fontaine place des Aires remise en eau
Services techniques

Le rond-point nord aménagé
Remerciements à M. BLANC Guillaume pour le don de vignes.

Barrière chemin de la Barque
Services techniques

Des bacs à fleurs fabriqués à l'atelier
Services techniques

Sécurisation du chemin de la Tour
Entreprise privée

Les Associations

LE CLUB DE L'AMITIÉ VOUS ATTEND

Réouverture du Club de l'Amitié La Brillanne le MARDI 07 SEPTEMBRE 14 H

Le Club est ouvert tous les mardis et mercredis de 14 H à 17 H.
Le club est ouvert à tous pour vous permettre :
Ne pas rester seul-e – chez vous.
Rencontrer d'autres personnes, discuter, échanger.
Pratiquer ou se perfectionner par des activités : couture, travaux manuels, dessin, jeux de société…
Partager un goûter tous ensemble.
Le Club c'est aussi des sorties à la journée, des repas avec après-midi dansant, des voyages...
En un mot : un lieu convivial où chacun vient passer un bon moment.
Le club c'est aussi un lieu où vous pouvez trouver des solutions à un problème plus personnel en parlant avec les personnes responsables qui peuvent vous conseiller, vous orienter dans vos démarches et vous soutenir en cas de besoin.

REJOIGNEZ NOUS !!! Nous vous attendons !!! **Contact : Bernard BOUDART président du Club 06 79 64 33 76**

ABC CITOYENNE

Dans la foulée des élections municipales, pour continuer à porter les idées du collectif Ensemble et tenter de vous les faire partager, nous avons créé l'Association ABC (Association la Brillanne Citoyenne.) Les buts de l'association :

- Favoriser la démocratie participative dans la commune
- Encourager le « vivre ensemble »
- Défendre et préserver l'environnement
- Promouvoir la transition sociale et écologique.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de rencontrer la population et de nous présenter, nous en sommes désolés.
Sachez chers amis Brillannais(es) que nous sommes avant tout animés de bonne volonté et du désir de faire vivre La Brillanne et cela, avec les associations existantes et la municipalité.
Nous entendons faire vivre une vraie démocratie participative dans la Commune. Nous souhaitons agir pour que la transparence et l'information sur les affaires publiques soient la règle dans notre commune et pour que la participation des citoyens aux décisions importantes impactant notre commune ne soit pas un vain mot. Nous souhaitons aussi travailler sur des projets et des animations pour favoriser le partage, la convivialité et la communication, et pourquoi pas, un peu de culture.

- Un thème sur le Lauzon est en train de se construire, votre participation sera sollicitée le moment venu.
- Un atelier participatif « Répar' Café » a débuté, il aura lieu tous les 1ers samedis du mois à la salle des fêtes. (réparation de la deuxième chance pour petit électroménager et autres objets). Nous tiendrons une permanence le même jour et même lieu conjointement à l'atelier. Attention, reprise le 4 septembre.
- D'autres idées d'animations, en gestation, pourront être menées avec vous tout au long de l'année.

Si vous voulez prendre part à ces projets, venez nous rejoindre.
Enfin, cet espace se veut convivial et nous permettra d'échanger sur la vie du village et l'évolution que chacun souhaite lui donner pour un mieux vivre ensemble.
A bientôt donc à nos rencontres ABC. Pour nous contacter : **association-abc@laposte.net**

COURS D'INITIATION ARTISTIQUE POUR LES ENFANTS

L'association L'Oppidum des Arts organise des cours d'initiation artistique pour les enfants brillannais. Les cours sont dispensés par Monsieur Patrick DEYE, diplômé des Beaux-Arts. Ils auront lieu tous les mercredis après-midi (hors périodes scolaires) dans les locaux de la Galerie Brillan'Art, 11 place des Aires.
Possibilité de deux groupes :
1er groupe : les 7-10 ans de 14 h à 15 h : cours d'initiation à l'art
2e groupe : les 11-15 ans de 15 h à 17 h : cours de techniques artistiques
Début des cours mercredi 24/09/2021 - avec la présence d'un adulte supplémentaire durant les cours.
Adhésion annuelle est de 15 € par élève, ramenée à 5 € pour 2021-2022 (dédommagement pour cause de confinement).
Par mesures sanitaires dues à la Covid 19, le nombre des inscrits ne dépassera pas celui de 8 élèves par cours. Le professeur d'Art sera présent au Forum des associations de La Brillanne, samedi 18 septembre 2021.
Renseignements et contact, Anifa SAUVADET : ***06 10 84 39 37***

Parcours brillannais

ALBIN ET ATHYS, DEUX FRÈRES CHAMPIONS DE CYCLISME ET MEILLEURS ESPOIRS MONDIAUX !

Habitants de la Brillanne, leurs parents sont des enfants du pays. L'aîné, Albin a 18 ans, le cadet, Athis, 16 ans. Ils ont suivis l'école à La Brillanne, puis le Collège à Oraison.
Leur père leur a légué sa passion du cyclisme et plus particulièrement le VTT (Vélo Tout Terrain).

Albin fréquente actuellement le lycée des Métiers du Bois à Embrun (05) ; il vient de réussir son bac Pro-Charpente (juin 2021) et poursuit ses études pour un BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH). Il a été Champion Régional de Cyclo-Cross en 2020, ensuite deuxième en coupe de France VTT de Guéret dans la Creuse. Il s'intéresse aussi au ski et prépare son diplôme de Moniteur de Ski. Après le BTS SCBH, il vise la qualification d'Ingénieur du Bois, sans abandonner ses activités sportives.

Athys, après sa scolarité d'enseignement général au lycée des Iscles à Manosque, a choisi de faire une spécialisation dans le cyclisme au Pôle France, école de VTT à Besançon. Il a été Vice-Champion de France des Jeunes Vététistes en 2019 et déjà trois tops 25 en Coupe du Monde. Il aimerait faire une carrière dans le cyclisme.
Les deux frères sont tous les deux Champions de France des Jeunes Vététistes dans l'équipe régionale (PACA).
Ils s'entendent bien et partagent leur passion, ce qui crée entre eux une émulation positive, heureusement car la concurrence est rude dans le milieu du Cyclisme !

Souhaitons-leur bonne chance dans ambition et carrière !

C'était en 2018 au trophée de France des jeunes vttistes, nous venions d'être champions de France .

UN BRILLANNAIS REMARQUABLE !

André PICHE à l'Aiguille du Midi, en arrière plan, la montagne du Mont-Blanc.

André Piche est un Bas-Alpin qui a partagé cinquante ans de sa vie dans le bénévolat et les engagements associatifs, municipal et sportif, parallèlement à sa carrière professionnelle de 37 ans dans une entreprise du Génie électrique à Cadarache.
Il est doué dans presque tout, il a même bâti sa belle maison sans l'aide de personne.
Il fut :

- Président de l'association du Don du Sang à La Brillanne. Il vient juste de donner pour la centième comptabilisée et dernière fois son sang, le 8 juillet 2021.
- Trésorier local et fédéral de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rurale), durant 8 ans.
- Vice-Président du Passé et Patrimoine La Brillanne, durant 9 ans.
- Secrétaire dans le Foot Club Brillanais, durant 10 ans.
- Président du Tennis Club Brillannais, durant 17 ans.

Il a été élu à la Municipalité de La Brillanne de 1983 à 2008 pour quatre mandats dont le dernier où il fut Maire durant 7 ans. Depuis, il est « Maire honoraire » nommé par le Préfet (titre honorifique pour les 25 ans de son engagement d'Élu de la République). Actuellement, il est :

- Président depuis 2016 de l'Association départementale de Randonnées et Itinérances 04 (ADRI) qui organise des sorties trois fois par semaine, une marche nordique par semaine et des sorties raquettes en hiver. Tout en faisant découvrir notre beau paysage, il effectue pour le Conseil départemental des contrôles des sentiers et du balisage.
- Accompagnateur de randonnées pour adultes et Moniteur de ski pour enfants.

Pour tous ses engagements sportifs, André Piche s'est vu décerner, le 14 juillet 2018 par le Ministre des Sports, la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, Échelon or.
Souhaitons-lui une longue vie pleine de santé et une bonne continuation dans le bénévolat en attendant la relève par d'autres Brillannais !

Vie économique

LA PERGOLA SE DIVERSIFIE

À La Brillanne, Valérie et Laurent inaugurent **Le Resto La Pergola** en plus du Bar à vin, Tabac, Presse, Bar, E-cig, affranchissement postal et Prêt-à-Porter.
Trois espaces agréables accueillent la clientèle pour boire un verre ou se restaurer :

- un espace écolo sur une estrade en bois abritée de parasols pour se rafraîchir l'après-midi
- un espace à l'extérieur sous une véranda délimitée par de la flore pour s'attabler
- et un autre espace cossu disponible à l'intérieur.

Des plats traditionnels sont servis (*exemples : 1/2 coquelet, faux-filet accompagné de frites ou légumes, Aïoli parfois le vendredi, etc.*)
Une formule à 14,50 € est servie composée d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Les légumes sont de saison et les menus changent tous les jours.
Le samedi midi, le menu est à la carte uniquement et il n'y pas de restauration le dimanche. Bon accueil, qualité/prix sont de mise !
Le restaurant est ouvert du lundi au samedi à partir de 12 h.

Il est conseillé de réserver avant de venir. Tél. **04 92 77 23 68**

COMMERCES AMBULANTS

MARCHÉ BIO - Place St-Agathe,
tous les vendredis avec des producteurs locaux.

ANGELINO PIZZA - Place Bon Accueil,
les vendredis et dimanches soirs.
Place de la gare, les samedis soirs.

K2 STREET FOOD (hamburgers) - Place Bon Accueil,
les jeudis soirs.

VIETNAMIEN - Place Bon Accueil,
les samedis soirs.

T'AS PAS FAIM - Place Bon Accueil,
les lundis et mardis midis et soirs,
les jeudis, vendredis, samedis et dimanches midis.

DÉCLAREZ VOS RUCHES ...

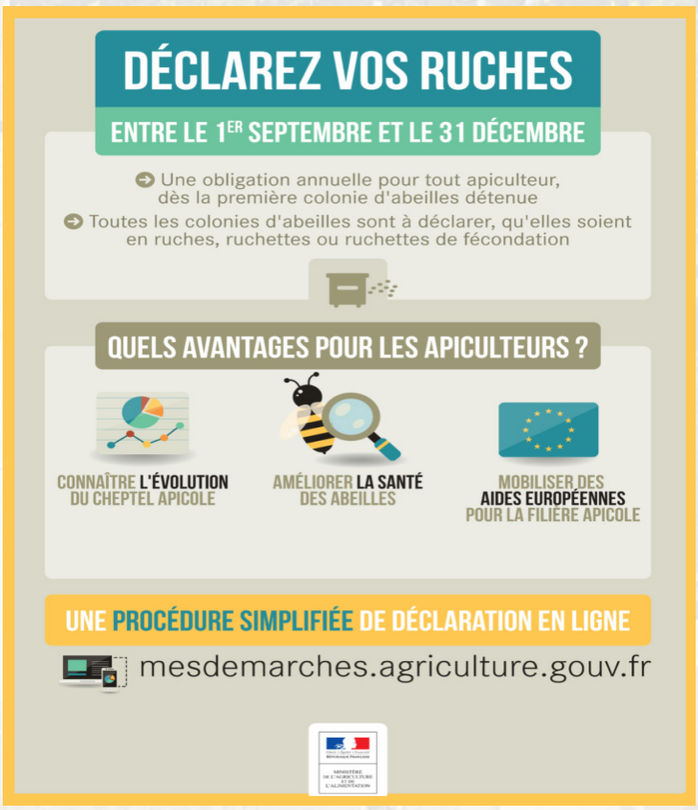

Expression libre

Site FACEBOOK
mairielabrillanne

Liste
ENSEMBLE FAISONS RENAITRE LA BRILLANNE

Brillannaises,
Brillannais,

La période estivale est là : Moments de détente en famille et entre amis, réouverture des bars et des restaurants, manifestations, … Nous avions espéré que la pandémie COVID serait derrière nous et que nous pourrions profiter pleinement de notre été. Malheureusement, comme nous le constatons sur le mois de juillet, le taux de positivité pour le COVID repart à la hausse. Le variant Delta est bien présent et même si la vaccination progresse et semble montrer son efficacité, il faut continuer à respecter le port du masque et les gestes barrières dorénavant indispensables dans notre vie.

Mais revenons-en à notre commune. Comme vous le savez, je suis principalement impliqué dans 2 commissions : Communication et Valorisation du territoire. De nombreux projets sont en cours : Affichage, site internet, développement d'un espace VTT, …. Tout cela demande du temps mais nous avançons et nous aurons des résultats probants. Vous en serez bien sûr informés. D'autres projets suivront en temps et heure.
Je reste, comme je l'ai déjà dit, dans une opposition défensive lorsque les idées ne sont pas dans l'intérêt de la commune et constructive lorsqu'elles rejoignent les projets que nous avons portés et qui sont dans l'intérêt de La Brillanne.
En attendant de concrétiser tous ces projets, je reste à votre écoute et je me joins à toute notre équipe pour vous souhaiter les meilleures vacances possibles. Essayez de profiter tout en vous protégeant et en protégeant les autres.
Prenez bien soin de vous et des vôtres.

David Liotta
(Ensemble faisons renaître La Brillanne)

Liste
ENSEMBLE

Concitoyennes,
Concitoyens,

Les élections départementales et régionales sont derrière nous. L'abstention a été importante, même dans notre village. C'est regrettable pour les personnes qui se sont engagées dans la vie politique pour faire changer les modes de fonctionnement des deux assemblées. Le statu quo est encore de mise pour les sept ans à venir à la région et pour le département, bien que « passé » à droite, ce sont les mêmes personnes qui ont été élues, mais qui, cette fois-ci, seront aux commandes et non dans l'opposition.
M. le maire étant élu à la Région, nous espérons que ses nouvelles obligations ne l'éloigneront pas trop de notre commune.

Les différentes commissions auxquelles je participe et qui préparent les dossiers des travaux à effectuer et doivent étudier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne se sont réunies que peu de fois en un an.
Je tiens à vous redire que mon rôle n'est pas de faire une opposition systématique mais de veiller à ce que les dossiers soumis au conseil municipal soient traités dans la plus grande clarté et dans la connaissance des documents permettant la réflexion préalable pour des prises de décisions éclairées.

Joëlle Dupré,
élue de la liste « ENSEMBLE ».

Informations pratiques

INFOS UTILES

LA MAIRIE : 04 92 78 63 18
HORAIRES D'OUVERTURE :
Les matins : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Les après-midis : lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 00
Mail : **mairie.labrillanne04700@orange.fr**
Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou un des adjoints merci de contacter le secrétariat par mail de préférence qui transmettra.

SERVICES DE LA DLVA : 04 92 70 34 00

Régie de l'eau et assinissement : 04 92 78 41 33

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

ADMR : 04 92 78 97 37
Ouverture lundi et mardi de 8h30 à 14h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30

3939 : ALLO SERVICE PUBLIC
pour tous renseignements administratifs

MOTS CROISÉS DE M. LE MAIRE

1 *Notre commune*
2 *Mise en service en 1872*
3 *Pont en commun avec Villeneuve*
4 *Autre pont visible de la ZA des Iscles*
5 *Patronne de la commune*
6 *Notre agglomération*
7 *Notre canton*
8 *Notre ancien canton*
9 *...des Tilleuls*

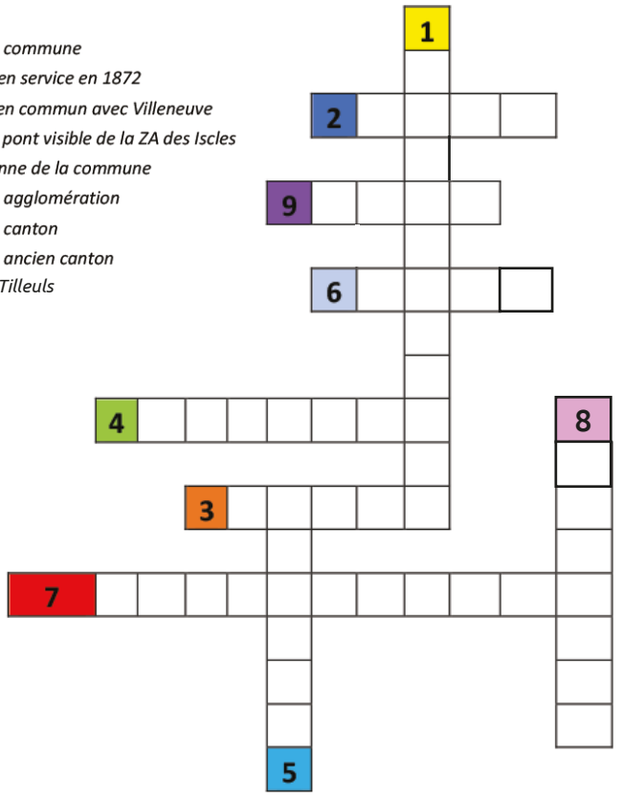

Solution dans le prochain numéro

DATES À RETENIR

AOÛT

Le 27 :
Soupe au pistou, organisée par La Brillanne Boules (Aire de Loisirs)

Du 27 au 30 :
Fête votive, organisée par le Comité des fêtes (Place Bon Accueil)

SEPTEMBRE

Le 2 :
DON DU SANG, organisé par l'amicale du don du sang (salle Bon Accueil)

Le 4 :
Formation PSC1 secourisme (salle Bon Accueil). La Formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.
Pour vous inscrire vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **04 92 30 89 15**

Les 4/5 :
Manifestation voitures anciennes, organisée par l'association Flat 4 Mania (Aire de Loisirs)

Le 7 :
Stand Light Orange pour la mise en place de la fibre de 9h30 à 18h30.

Le 12 :
Vide grenier, organisé par le Tennis Club Brillannais (Aire de Loisirs)

Le 17 :
Fête champêtre à l'hippodrome d'Oraison organisée par le CCAS, inscription en mairie pour le repas ou le pique-nique.

Le 18 :
FORUM DES ASSOCIATIONS, organisé par la municipalité en partenariat avec les associations du village de 10h à 16h

OCTOBRE

Le 10 :
Vide grenier, organisé par l'association ABC.
(Aire de Loisirs)

ÉTAT CIVIL

Naissances
YOUSSIF GEWARGUIS Raphaël
CAYRON BRANGER Séléna

Mariages
Madame Céline FAUCOU & Monsieur Thomas FAUDA
Madame Anaïs REYNE & Monsieur Daniel ELENA

Décès
Monsieur Gilbert POLESSO
Monsieur Fernand GERVASONI
Madame Raymonde CHARLOT
Monsieur Patrick ROSSI

LA POSTE

Horaires ouverture de la poste de la Brillanne

Du lundi au vendredi de 13H45 à 16H30
Le samedi matin de 10h15 à 12h30